

Chers Plainais, Chères Plainaises,

Nous venons de vivre **un été exceptionnel** ! Non pas pour le temps, mais grâce à la ferveur apportée par les épreuves olympiques en France. Les Jeux nous ont montrés que notre pays pouvait être grand quand il le voulait. Sportifs ou non-sportifs, il faut admettre que les athlètes et les organisateurs nous ont fait vivre des moments inoubliables. Ces grands événements ne peuvent pas tout, mais ils nous permettent de nous rassembler derrière le respect, le courage et le dépassement de soi ! Prenons exemple et gardons cet enthousiasme pour notre quotidien.

Le mois de **septembre** est synonyme de rentrée pour nos jeunes et nos plus petits, de nouvelle organisation pour les parents et de mobilisation pour les grands-parents. C'est aussi la reprise pour nos associations qui restent autant de clés indispensables à l'épanouissement de notre commune. Devenir bénévole est une expérience et une richesse qu'aucun ne regrette, donc n'hésitez pas à franchir le pas.

L'objectif de la commune est de maintenir sa population et de rester une commune attractive et dynamique. Pour cela, quatre lots sont disponibles à la construction « Impasse des jardins ». Ces lots, situés en cœur de bourg, sont des véritables atouts – en espérant que la crise immobilière ne « refroidisse » pas les futurs acheteurs !

Répondre aux attentes et aux besoins de nos habitants reste notre préoccupation, c'est pourquoi nous avons fait passer un questionnaire au début de l'été. Malheureusement, nous déplorons le peu de réponses reçues – de telles initiatives permettent pourtant de faire avancer la commune dans un sens vous convenant. Choisissez l'avenir de votre commune !

Octobre arrive à grands pas et des moments incontournables mobiliseront beaucoup de personnes comme « Octobre rose ». Lors du dernier conseil, nous avons voulu accompagner la ligue contre le cancer en votant une subvention pour la mise en place d'un lieu chaleureux, pour échanger et s'informer, mais aussi accéder à différentes activités comme le sport adapté et/ou les soins esthétiques. Des bénévoles formés vous accueilleront à l'hôpital local de Vihiers. Nous les remercions chaleureusement pour cette belle initiative. Vous trouverez aussi des messages affichés dans le centre de notre commune pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

Le 25 novembre est la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Cholet Agglomération nous met à disposition des œuvres inspirées des célèbres « Nana » de Niki de Saint Phalle. Celles-ci seront fabriquées à partir de vêtements des participantes afin de constituer un symbole de leur résilience. La commune s'est portée candidate pour les exposer dans le hall de notre mairie.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture et un bel automne !

Sylvie BARBAULT,
Maire de la commune

ACTUALITES

Retour kermesse

Samedi 28 juin 2024, malgré un temps pluvieux, les enfants accompagnés des instituteurs ont assuré pour



produire un magnifique spectacle sur le thème des Jeux Olympiques. Diverses activités étaient au rendez-vous pour faire plaisir aux petits et aux grands. La nouveauté de cette année a fait fureur avec les tours de calèche. Merci aux organisateurs !

Découverte du Badminton

Le 3 Juillet, le Badminton associatif choletais est venu pour faire découvrir ce sport. Une demi après-midi a permis à chacun de tester cette discipline à la salle de sport de La Plaine.

Concours d'attelage de Mélanie BAILLACHE

Quintuple championne de France sur les pistes d'attelage équestre, la Plainaise Mélanie BAILLACHE a organisé sur un week-end de début juillet, la 5^{ème} édition du concours national d'attelage à l'hippodrome de Clénet (Maine-et-Loire). Elle a pu faire découvrir sa discipline.

Allocation aux Parents d'Enfant Handicapé (APEH)

En juillet dernier, Cholet Agglomération a souhaité mettre en place le versement de cette allocation pour les agents qui sont parents d'un enfant de moins de 20 ans. Le taux d'incapacité doit être d'au moins égal à 50% et ouvre droit à l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH).

Cette aide n'est pas cumulable avec l'AAH, la PCH et l'allocation différentielle servie au titre des droits acquis. Le montant de l'APECH s'élève mensuellement à 183 € en 2024 (par enfant et par famille). La demande doit être adressée à la DRH, accompagnée des justificatifs suivants : notification MDA, justificatif de la CAF pour le versement de l'AEEH, attestation de non perception de cette allocation pour le conjoint fonctionnaire.

Arrivée d'un nouvel éducateur pour le football

Un nouvel éducateur sportif est arrivé pour remplacer Mathéo SCUDELLARO, éducateur école de foot depuis la saison 2020-2021. Nous souhaitons la bienvenue à Mathis COULONNIER pour son début de **saison 2024-2025**.

Nouveau curé en Chemillois et St Hialire en Vihierois

Nous avons accueilli le **samedi 14 septembre** le nouveau prêtre, le père Jean-Paul AVRILLON. Nous remercions le père Roger LETHEUILLE pour toutes ces années.

Une belle randonnée de début septembre



Ce **1er septembre**, l'association Familles Rurales a organisé la rando de la rentrée avec différents parcours pédestres balisés de 8, 12 et 20 kilomètres. Un repas prévu à l'arrivée et un ravitaillement en milieu de parcours étaient bien appréciés par les 169 personnes participantes.

Reprise de la Gym

La reprise des cours a eu lieu le **vendredi 13 septembre 2024**. Comme d'habitude, c'est le vendredi matin mais à l'espace « Fêtes et Saveurs ». Pour tous renseignements, n'hésitez pas à joindre un mail à loisirsamitie.laplaine@orange.fr

Prochainement, un nouvel « Espace Ligue »

Un espace dans l'enceinte de l'hôpital local de Vihiers va ouvrir ses portes en **octobre prochain** pour accueillir les patients atteints de cancer. Ce lieu animé par des bénévoles locaux sera une passerelle entre les centres de soins et le domicile des personnes malades.



Cette structure permettra aux patients de nos communes de disposer d'un service identique à ceux en place à Angers, Segré et Doué en Anjou. Il s'agit d'un lieu non médicalisé, chaleureux pour échanger, s'informer mais également accéder à différentes activités (sport adapté aux patients en fin de traitement, groupe de parole, soins d'esthétique...) financés par la Ligue contre le cancer grâce à la générosité du public, aux dons...

Il y aura également une collaboration étroite entre les professionnels de la Maison de santé, l'hôpital Lys-Hyrôme, l'équipe de bénévoles et l'équipe de la Ligue 49. La commune Lys Haut Layon prendra en charge les loyers des locaux.

Le broyage des végétaux

Le **29 novembre 2024** aura lieu le broyage des végétaux de 13h30 à 16h30 sur le parking de la salle des sports de La Plaine. N'hésitez pas à venir vous inscrire en Mairie ou sur cholet.fr

La collecte des Déchets d'Equipements Electroniques et Electriques ménagers (D3E)

Cette collecte est assurée par Cholet Agglomération en partenariat avec Emmaüs de Cholet le samedi 16 novembre 2024 de 9h30 à 11h30 sur le parking de la salle des sports de La Plaine. Vous pouvez y déposer les réfrigérateurs, lave-linges, écrans, petits appareils électroménagers...

Les 80 ans des combats des Bois d'Anjou



La cérémonie s'est déroulée le **dimanche 1er septembre 2024** à Somloire à la stèle du Bois d'Anjou au lieu-dit « Chef Tessier », puis au Mémorial Ferrari au calvaire de l'Hardonnerie. Ensuite, le comte de

Champagny a été mis à l'honneur en relatant son parcours héroïque.

La réception a eu lieu dans la cour du château. Nous portons fièrement le drapeau de nos anciens combattants. Un moment de recueillement et de mémoire collective qui nous permet de rendre hommage à ceux qui ont combattu et sacrifié leur vie pour notre liberté, nous avons ensemble perpétué le souvenir de cet événement historique.

La participation de la fanfare du 6^{ème} Génie d'Angers ainsi que le passage d'un avion militaire a clôturé ce grand moment.

C'est la rentrée

La cantine scolaire met tout en œuvre pour que les repas soient le plus appréciés possible. Nouveauté : des thématiques chaque mois (Septembre, le mois de l'antiquité avec un apéro de rentrée, Octobre, le mois d'Octobre rose avec la semaine du goût, Novembre, le mois du moyen-âge et de la réduction des déchets...)

En amont, la cantine et Cholet Agglomération vont travailler ensemble pour éviter le gaspillage pour cette année 2024-2025



Elagage d'un arbre

Au niveau du parc, un charme va être élagué pour la sécurité de tous. Depuis plusieurs années, la municipalité a essayé de le sauver mais rien n'y a fait. Il faut donc prendre une décision pour la sécurité de nous tous.

Rappel de la fibre optique

Pensez à faire vos raccordements. Le réseau cuivre ne sera plus fonctionnel fin 2025.

Plante toxique

Le datura ou herbe du diable est une plante toxique que nous avons retrouvée le long de l'atelier communal. Si vous en voyez d'autres, faites attention à ne pas y toucher et prévenez la Mairie.



Aide pour compost

Depuis plusieurs années, Cholet Agglomération propose sur son territoire un bon de réduction de 50 Euros sur l'achat d'un composteur dans un magasin partenaire de l'opération :

- **Cholet** : Gamm Vert, Jardiland, Leroy Merlin, Mr.Bricolage, Truffaut, Brico Dépôt
- **Saint-Léger-sous-Cholet** : Espace Emeraude
- **Trémentines** : Relais TERRENA
- **Yzernay** : Espace TERRENA
- **Lys Haut Layon** : Quincaillerie Foyer, Espace Terrena, La maison.fr

N'hésitez pas à faire la demande en amont !

Le compostage est un processus naturel de décomposition qui permet d'obtenir un engrais naturel gratuit et respectueux de l'environnement.

Lotissement impasse des jardins

Vous pouvez dès à présent réserver votre terrain viabilisé dans le lotissement de l'impasse des jardins en contactant la mairie.

Quatre parcelles sont disponibles :

- 315m²,
- 466m²,
- 508m²
- 525m².



REUNION DU 10/06/2024

Présents : BARBAULT S. CHAUVEAU M. CHIRON M. GODET V. LEROUX J. TESSIER L. CLERGEAU S. BROSSEAU H. BERNIER T. GEAIS J. GOURDON L. FARDEAU-FUZEAU M. **Excusées** : LANDREAU T.

PROJETS AGRIVOLTAÏQUES

Les services de Cholet Agglomération recensent de nombreux avant-projets agrivoltaïques sur le territoire. Il conviendra d'accompagner ce mouvement en concertation avec des structures expertes tel que le SIEM.

PROJETS LOTISSEMENT PASSAGE DES JARDINS

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement Impasse des Jardins, un procès-verbal sera établi par un huissier avant le démarrage des travaux. La direction de l'Aménagement de Cholet Agglomération prendra en charge les branchements eaux usées, mais sollicitera un versement de 10 euros par mètre carré construit.

ESPACE FETES ET SAVEURS

Madame le Maire fait part de travaux transférés au lot N°1 VRD. Le Conseil valide l'avenant présenté par l'architecte :

- Lot N°1b « Gros œuvre – démolition » : avenant N°3 – suppression et modification de prestation en extérieur (prestation réalisée par le lot VRD) : -3 582.77€ HT.

Madame le Maire informe le conseil que Mme MANAOLY KHAOPHONE, architecte, cesse son activité au 30 juin 2024. Elle la remercie pour son étroite collaboration et son professionnalisme tout au long du chantier.

LOCATION MATERIEL DE SONORISATION

Le conseil municipal fixe le prix de location à 50 euros pour les particuliers, une caution de 300 euros sera demandée. La gratuité sera appliquée aux associations Plainaises.

SERVICES DE LA PETITE ENFANCE

Restaurant scolaire

Au vu de l'augmentation des charges de fonctionnement (électricité, salaires...), le conseil municipal a revalorisé pour la rentrée scolaire 2024-2025, le prix du repas enfant à 4.72 euros et le repas majoré à 7 euros.

Accueil périscolaire

Le conseil municipal a fixé les tarifs de l'accueil périscolaire pour la rentrée scolaire 2024-2025 entre 2.96 et 3.36 euros de l'heure. Ces derniers varient en fonction du quotient familial des familles.

Personnel communal

Dans les douze prochains mois, il y aura nécessairement des mouvements de personnel en raison de départs à la retraite.

ECLAIRAGE PUBLIC

Il est envisagé la réparation du réseau d'éclairage public au terrain de football (éclairage du terrain). Pour cela, le Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine et Loire a établi une estimation des travaux s'élevant à 21175.43 euros net de taxe, sachant que le SIÉML prend en charge 25% du montant. Le conseil donne son accord pour cette opération et fixe le fonds de concours à verser au SIÉML à 15881.57 euros net de taxe.

Ces travaux pourraient être réalisés fin septembre ou en octobre 2024.

BATIMENTS

Salle du Parc : il reste un placard à monter

Salle des Bambous : la commission poursuit sa réflexion au sujet de son aménagement, et interroge le conseil quant à la destination de cette salle. Sera-t-elle uniquement utilisée par le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) ou proposée à la location pour les particuliers ?

Le conseil est favorable à maintenir cette salle à la location après rénovation.

CHOLET AGGLOMERATION

Sentiers de randonnées : Quelques travaux d'aménagement seraient bien nécessaires, mais Monsieur ROUX, chargé des sentiers à Cholet Agglomération, souligne que la commune de La Plaine a déjà bénéficié de crédits importants les années précédentes et que ceux-ci ne peuvent être reconduits.

Culture : Au programme de la saison 2024-2025 d'itinérances sont inscrits deux spectacles devant se dérouler à La Plaine, le 17 mai 2025, dont un théâtre de marionnettes en partenariat avec l'école François Denéchère.

Déchets : Michel CHIRON fait part de la volonté de Cholet Agglomération d'harmoniser sur l'ensemble du territoire, les corbeilles extérieures de tri sélectif. Par ailleurs, l'Agglomération prendra en charge l'installation d'une colonne à verres dans chaque commune, reste à définir son positionnement.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le repas organisé pour les personnes de plus de 70 ans est fixé le 10 novembre 2024 et se déroulera à l'Espace Fêtes et Saveurs. Le CCAS a retenu la proposition de la société Nico 2 Réceptions de Maulévrier pour le repas qui sera servi par les jeunes de la Passerelle. Une animation sera proposée.

DIVERS

Lotissement de La Gagnerie : le curage de la mare pourrait être financé à hauteur de 2 000 euros par le Syndicat Layon Aubance Louets. Seuls vingt dossiers sont retenus par an, l'octroi éventuel d'une subvention sera possible à partir de 2025.

Flash d'informations : le flash sera distribué le 22 juin par les enfants de la passerelle.

Opération « Une naissance – Un arbre » pour les enfants nés en 2023 : La plantation des arbres est fixée le 07 décembre 2024.

Exposition sur les bancs de l'école : Madame le Maire remercie l'ensemble des bénévoles pour cette très belle exposition installée par les services de Cholet Agglomération, et félicite les animateurs pour la dictée et les problèmes.

Association La Bourriche Pleine : Faute de bénévoles, l'association sera dissoute et le solde du compte bancaire sera donné à l'Association Familles Rurales de La Plaine.

REUNION DU 15/07/2024

Présents : BARBAULT S. CHAUVEAU M. CHIRON M. GOURDON L. GODET V. LEROUX J. TESSIER L. BROSSEAU H. BERNIER T. GEAIS J. CLERGEAU S. LANDREAU T. **Excusées** : FARDEAU-FUZEAU M.

PROJET LOTISSEMENT PASSAGE DES JARDINS

L'entreprise Bouchet Vezins a terminé les travaux de terrassement. Véolia intervient pour les travaux d'eau potable, puis suivra, fin août/début septembre, l'installation des réseaux par le SIEML, Bouygues.

Au vu de l'avancement de l'opération, le conseil municipal décide de communiquer sur la vente prochaine des parcelles de ce lotissement sur les réseaux. Le panneau à l'entrée du bourg va être actualisé.

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

Restaurant scolaire

Le service gestion des déchets de Cholet Agglomération propose une animation « lutte contre le gaspillage et tri des déchets » au sein des restaurants scolaires. La commune a proposé plusieurs dates en septembre et octobre pour accueillir cette action gratuite.

Les contrats de travail sont renouvelés pour Mmes Assinati HIMIDI et Gwendoline PALLADIN.

PEDT(Projet Educatif Territorial) / Plan Mercredi 2024-2027

Le Groupe d'Appui Départemental (GAD) a validé le renouvellement du PEDT/Plan Mercredi. Une convention est en cours de signature auprès de l'ensemble des partenaires pour valider ce dernier.

Une réunion est programmée mardi 27 août pour aborder la création d'un cheminement pour les piétons. Cette rencontre abordera un thème de ce nouveau PEDT : la sécurité de l'accès à l'école.

ECLAIRAGE PUBLIC

Dans la nuit du 7 au 8 juillet, cinq candélabres ont fait l'objet de dégradations : câbles sectionnés et volés. Un dépôt de plainte a été réalisé auprès de la Brigade Lys-Haut-Layon et le sinistre a été déclaré auprès de notre assureur. Le SIEML doit établir un devis pour réparer le dommage.

BATIMENTS

Ménage des salles communales

Une caution sera demandée à tous les locataires de salles communales pour le ménage. Si à l'état des lieux, le ménage de la salle n'est pas satisfaisant, la caution sera encaissée à savoir :

- Salle de la Nongille, salle du parc : 75 euros
- Espace fêtes et saveurs :
 - o Grande salle + espace traiteur : 150 euros
 - o Grande salle + espace traiteur + salle de restauration : 225 euros

Espace fêtes et Saveurs

Le conseil municipal décide d'appliquer un abattement de 30 euros en cas de dysfonctionnement d'un appareil mis à disposition des locataires dont la panne n'est pas à l'origine d'une mauvaise manipulation du locataire.

Nettoyage façades + travaux de zinguerie

Michel Chauveau a rencontré Meddy CAIL. Un devis est sollicité pour le nettoyage des façades de l'église, mairie et salle du parc ainsi que des petits travaux de zinguerie à la chapelle de Pitié, maison de l'enfance, salle du parc.

Salle des bambous / la Passerelle

L'alimentation en eau potable sera modifiée pour ces deux bâtiments. La commission attend le devis de l'entreprise GIRARDEAU. Ces travaux permettraient de supprimer un compteur d'eau.

Aménagements salles communales

Un devis a été sollicité auprès de l'entreprise Amé&Concept pour réaliser :

- une penderie avec tablette dans le vestiaire de l'espace Fêtes & Saveurs,
- un meuble sous le plan de travail à la salle du parc,
- l'installation de portes sous le bar pour créer un placard à la salle de la Nongille qui servira à ranger la vaisselle mise à disposition lors de location.

Le coût des travaux est chiffré à 1 664 euros TTC. Le conseil municipal se laisse un temps de réflexion pour valider cette prestation.

Eglise

L'entreprise POUDRAY de Somloire a été contactée pour chiffrer l'installation d'un chauffage. Ce système devra être adapté aux besoins spécifiques des églises (confort des fidèles, bâtiment de grandes dimensions, réactif, consommation énergétique...).

CHOLET AGGLOMERATION

Convention Territoriale Globale (CTG) et de la convention de coopération intercommunale

Le conseil municipal adopte le renouvellement de la CTG à conclure avec la Caisse d'Allocation Familiales de Maine-et-Loire, Cholet Agglomération et l'ensemble des communes membres, s'appliquant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028, définissant le cadre du projet de développement social du territoire de l'Agglomération.

Il adopte aussi la convention de coopération intercommunale à conclure avec les mêmes partenaires et les employeurs des chargés de coopération sectoriel, pour la période 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre et définissant les missions des chargées de coopération et les relations techniques et financières des parties prenantes.

Une participation de la commune sera demandée pour financer le poste de coopération sectorielle à hauteur de

399 euros/an (prévisionnel 2024), mais plafonné à 487.30 euros.

Mme Eva BOCQUEL, employée par l'association Boc'Enbulle, est la chargée de coopération sectorielle nommée sur notre territoire. Une enquête « *Et si on faisait bouger notre territoire ?* » est en cours pour échanger, identifier les manques, les besoins et attentes des habitants. Votre avis compte ! Elle est disponible en mairie et sur les réseaux.

Sentiers pédestres

Michel CHAUVEAU a sollicité un deuxième passage pour faucher l'herbe sur les sentiers dont la hauteur peut atteindre la taille d'une personne adulte. La demande a été refusée par les services de Cholet Agglomération. Le prochain passage est prévu fin août.

Tri à la source des biodéchets

Actuellement plusieurs dispositifs sont mis en place sur le territoire Cholet Agglomération pour réduire les déchets alimentaires :

- Du compostage individuel (aide à l'achat d'un composteur via un bon de réduction de 50 €),
- 12 sites de compostage partagé et 20 sites de compostage autonome en établissement (apports volontaires au sein de collectifs ne disposant pas de jardin ou établissements de restauration collective)

La création de points d'apports volontaires est à l'étude avec l'installation de bacs. Deux dispositifs ont été présentés : avec ou sans ajout de broyat. Il permettrait aux foyers sans jardin de réduire le tonnage de biodéchets.

PERSONNEL COMMUNAL

Deux agents, Marie-Pierre GROLEAU et Véronique MAROT, vont faire valoir leur droit à retraite en fin d'année pour l'une et début 2025 pour l'autre. Les élus travaillent actuellement sur les fiches de postes de ces agents afin de préparer le recrutement.

A VOS AGENDAS !

SEPTEMBRE 2024

21 ET 22/09 : Vide vaisselles
chez Mme BRASSEUR
(Anciennement restaurant de
la Boule d'Or)

DIVERS

Associations plainaises

Une rencontre est prévue le jeudi 29 août pour échanger sur les modalités de fonctionnement de l'ensemble des salles communales et réaliser le planning d'occupation de la salle multisports pour la saison prochaine. Toutes les associations seront conviées.

Occupation de la salle multisports

Une participation de 50 euros par mois sera demandée au club ABC Badminton des Cerqueux pour l'occupation de la salle multisports pour leur activité pendant la construction de la nouvelle salle aux Cerqueux. Ceci afin de participer aux frais de fonctionnement.

Immeuble Berrouard

La parcelle de Mme BERROUARD Marie Joseph, située à proximité du parc est actuellement accessible en raison du débroussaillage de la parcelle voisine. Un puit ouvert, sans protection et recouvert de végétation existe sur le terrain. Un courrier sera adressé au notaire de Coron en charge de la succession pour alerter du danger et de prendre les mesures qui s'imposent pour éviter tout accident.

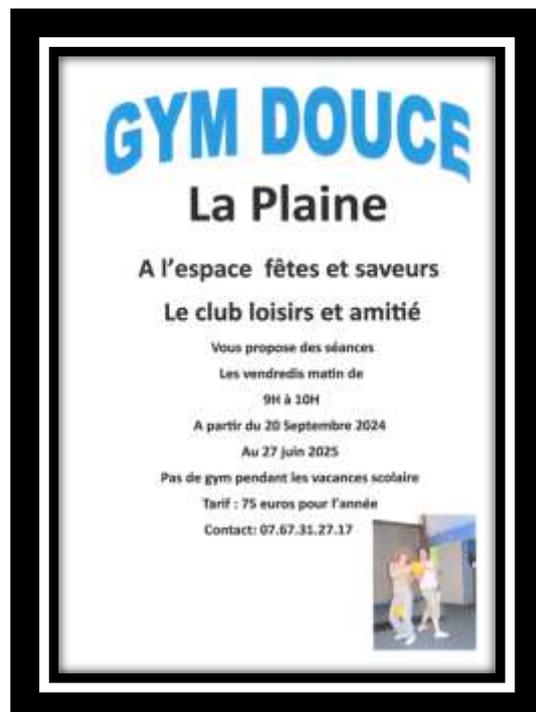
Amendes administratives

Madame le maire informe le conseil d'un vol de gravier au niveau du dépôt de la Gagnerie, route de Vihiers. Les responsables ont été identifiées. Elle souhaite mettre en place pour toutes ces incivilités périodiques un système d'amendes. Le conseil municipal est favorable. Une recherche d'informations sera effectuée pour connaître les modalités de son instauration.



OCTOBRE 2024

25/10 : Tournoi de Tac Tic
à l'espace « Fêtes et Saveurs » organisé par le
club Loisirs et Amitié
Du 24 au 26/10 : Vide maison de la famille Devy
9H-18H



NOVEMBRE 2024

- 10/11** : Repas des aînés à l'espace « Fêtes et Saveurs »
- 16/11** : Collecte des D3E au parking de la salle de sport
- 24/11** : Livraison de viennoiseries à domicile (Vente faite en amont) et concours de belote à l'espace « Fêtes et Saveurs »
- 29/11** : Broyage des végétaux au parking de la salle de Sports

DECEMBRE 2024

- 06/12** : Concours de palets à la salle des Sports organisé par l'AFP
- 07/12** : Une naissance, un arbre... des enfants nés en 2023 à la salle des Sports
- 13/12** : Marché de Noël

A VENIR :



- **Les vœux du Maire**, le dimanche 12 janvier 2025
- **La soirée landaise** organisée par l'AFP, le samedi 8 février 2025
- **Le run color** organisé par Familles Rurales et l'AFP, le 12 juillet 2025